



Que doit je faire lorsque je n'ai pas reçu mon colis?

Par **senna91320**, le **05/09/2012** à **14:55**

Bonjour,
j'ai passer commander d'une piece automobile chez un professionnel
je lui est envoyé un chèque il m'as renvoyer un numéro de colis mais mon colis est bloquer
dans un centre postal de sa région
lorsque je contact la poste un conseiller me dit que c'est a l'expediteur de faire une demande
de deblocage
malheureusement mon expéditeur ne veut plus répondre a mes appels car il parait que je lui
casse les c..... a force de l'appeler 2 fois par semaine
cela fait 2 mois que sa dure
merci de vos reponse.

Par **pat76**, le **05/09/2012** à **15:51**

Bonjour

Vous ne l'appellez plus et vous lui envoyez une lettre recommandée avec avis de réception en
le mettant en demeure de vous faire parvenir dans les 8 jours au plus tard à la réception de
votre lettre, la pièce que vous aviez commandée et pour laquelle vous lui aviez adressé un
chèque d'un montant de.... en date du....

Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, il devra vous
rembourser la totalité de la somme.

Vous ajoutez que le remboursement n'avait pas lieu pour le cas où la pièce de vous serait pas parvenue dans le délai indiqué plus haut dans votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil et ne manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Vous garderez une copie de votre lettre.